

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01348
Numéro SIREN : 383 485 356
Nom ou dénomination : FRANCOISE FRADIN ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2022 sous le numéro de dépôt 26071

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE



Cabinet FRANCOISE FRADIN & ASSOCIES

98 Quai de la Fosse

44100 NANTES

Activités jurid. et comptables

N° SIRET : 38348535600026

Bilan Actif

		31/08/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 876	19 934	3 942	6 645
	Fonds commercial (1)	512 914	86 200	426 714	426 714
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	344 164	195 304	148 860	34 383
	Immobilisations en cours				36 270
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 091		11 091	11 091	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 325		10 325	1 125	
	TOTAL (II)	902 371	301 438	600 933	516 229
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	507 123	35 899	471 223	269 394
	Autres créances	70 286		70 286	47 703
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	189 891		189 891	189 891	
DISPONIBILITES	694 147		694 147	579 945	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 634		9 634	10 023
	TOTAL (III)	1 471 081	35 899	1 435 181	1 096 956
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 373 451	337 338	2 036 114	1 613 185
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				10 325	1 125
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/08/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	75 640	75 640
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	165 360	165 360
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 564	7 564
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	352 924	
	Report à nouveau	108 897	108 897
	Résultat de l'exercice	284 619	352 924
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	995 005	710 386
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	124 654	130 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)	970	487
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	288 692	288 363
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 383	205 081
	Dettes fiscales et sociales	317 643	270 609
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 767	8 259	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	1 041 109	902 799
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 036 114	1 613 185
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	284 618,92	352 924,37
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	752 417	614 436
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 036 114** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 951 105** euros et un total **charges** de **1 666 486** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **284 619** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/08/2022**.
Il a une durée de **8** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	536 790					536 790
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536 790					536 790
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	62 032		120 133			182 164
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	151 577		10 423			162 000
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	36 270				36 270	
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	249 879		130 556		36 270	344 164
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	11 091					11 091
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 125		9 200			10 325
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 216		9 200			21 416
TOTAL	798 885		139 756		36 270	902 371

--

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2022	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	17 231	2 703	19 934	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 231	2 703	19 934	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	61 374	4 607	610	65 370
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	117 852	12 082		129 934
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 226	16 688	610	195 304	
TOTAL	196 457	19 392	610	215 238	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	86 200			86 200
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	31 519	11 601	7 221	35 899
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		117 719	11 601	7 221	122 099
TOTAL GENERAL		117 719	11 601	7 221	122 099

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		11 601	7 221	
----------------------------	--	--	--------	-------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/08/2022
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres			Diminutions		31/08/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	86 200				86 200
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	31 519	15 243	10 863		35 899
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		117 719	15 243	10 863		122 099
TOTAL GENERAL		117 719	15 243	10 863		122 099

Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		11 601	7 221		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

		31/08/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 325	10 325	
	Clients douteux ou litigieux	46 322	46 322	
	Autres créances clients	460 800	460 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19	19	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 884	48 884	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	21 383	21 383	
	Charges constatées d'avances	9 634	9 634	
TOTAL DES CREANCES		597 368	597 368	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	124 654	124 654		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	304 383	304 383		
	Personnel et comptes rattachés	105 260	105 260		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 002	62 002		
	Impôts sur les bénéfices	29 592	29 592		
	Taxes sur la valeur ajoutée	110 533	110 533		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 257	10 257		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	970	970		
	Autres dettes	4 767	4 767		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		752 417	752 417		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 346			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		970			

Charges à payer

		31/08/2022
Total des Charges à payer		398 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		266 044
FOURN. FACT.NON PARVENUES	261 576	
FNP SECOGEREC	4 469	
Dettes fiscales et sociales		132 230
PERS.CONGES A PAYER	51 379	
PERS.PRIMES A PAYER	12 200	
INTERES.A PAYER	40 000	
PROV CHARG SOC S CONGES P	19 607	
ETAT-CHARGES A PAYER	7 469	
FOMATION CONTINUE CAP	1 069	
TAXE APPRENTISSAGE CAP	507	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 634	9 634
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 634

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

FRANCOISE FRADIN ET ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 75 640 euros
Siège social : 98 quai de la Fosse, 44100 NANTES
383 485 356 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 août 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 284 619 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 284 619 euros

En totalité à titre de dividendes aux actionnaires
Soit 45,91 euros par action, environ

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

ck

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45,91 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 284 573,09 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

EXERCICES	ABATTEMENT		SANS ABATTEMENT	
	DIVIDENDES	AUTRES DISTRIBUTIONS	DIVIDENDES	AUTRES DISTRIBUTIONS
31 décembre 2021	-	54,27 €	-	336 419,73 €
31 décembre 2020	156,53 €	-	120 700,47 €	-
31 décembre 2019	156,53 €	-	120 700,47 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente

La Société ASM EXPERTISE

Rep. par M. Charles-Henri LEJEUNE

